



L'écho



DE FONTEVRAUD

Janvier 2024

Bulletin d'information n°6

LE MOT DU MAIRE



Chères Fontevristes,
Chers Fontevristes,

Alors que nous clôturons cette année 2023, marquant également le mandat au sein de notre commune, je souhaite prendre un moment pour réfléchir sur les événements qui ont façonné notre réalité collective. Ces trois dernières années ont été le théâtre d'une diversité d'enjeux, des défis sanitaires et climatiques aux bouleversements géopolitiques, marqués par des moments tragiques tels que l'assassinat de l'enseignant Dominique Bernard.

Les évolutions et les changements de mentalités ont également influencé nos approches, que ce soit sur le plan économique, financier, environnemental, ou social. La reconnaissance des élus locaux a pris une nouvelle dimension, soulignée par certains incidents malheureux vécus par nos collègues. Malgré ces défis, notre Conseil Municipal conserve sa cohésion, poursuivant ses travaux avec persévérance et motivation.

Nous sommes conscients que le monde peut parfois sembler désaxé : la terre poursuit sa révolution, mais parfois ce monde ne tourne pas toujours rond... Pourtant, nous demeurons résolus à faire face aux réalités

qui se présentent. À notre niveau, nous contribuons activement à préserver notre cadre de vie et à atténuer les impacts de ces événements sur notre communauté.

Les trois dernières années ont modifié le rythme de mise en œuvre des projets qui nous tiennent à cœur. Cependant, ce temps supplémentaire a permis une étude méthodique de chaque programme envisagé. Aujourd'hui, ces études ont abouti, ouvrant la voie à la concrétisation de nos projets tout en nous laissant le temps nécessaire pour anticiper les imprévus, car à n'en pas douter : il y en aura !

Nous entamons une transition énergétique pour le groupe scolaire, continuons l'Atlas de Biodiversité Communal avec des implications concrètes telles que la gestion raisonnée des espaces verts et du cimetière, de l'Arceau, l'embellissement, et les partages d'expérience avec les habitants ou les professionnels, comme lors du récent Troc plantes avec le jardinier de l'abbaye Royale.

Les aménagements sportifs tant attendus se concrétisent enfin grâce à des subventions bien réelles. Les activités intergénérationnelles ont connu un vif succès, soulignant l'importance de la transmission des savoirs et le bien-être ensemble. Les cérémonies commémoratives ont été honorées par la forte participation des enfants et des habitants, témoignant de votre attachement à l'histoire

et au devoir de mémoire.

L'été a été marqué par une dynamique exceptionnelle avec des activités et animations pour tous les goûts, vous offrant des moments de convivialité et de détente.

Les bâtiments et la voirie sont au cœur des préoccupations des commissions dédiées, en particulier la place Plantagenets qui nécessite des réparations importantes.

Ces réflexions et travaux nous permettent de collaborer avec des partenaires essentiels tels que la CA Saumur Val de Loire, le Département, la Région, le PNR, et nous motivent à candidater fièrement au label de Petites Cités de Caractère.

Cette année 2024 s'annonce dynamique, audacieuse, énergique, et résolument tournée vers un avenir durable pour notre village.

Je vous souhaite à toutes et tous une excellente santé, ainsi que l'énergie et la vitalité nécessaires pour aborder cette nouvelle année avec confiance.

Avec tout mon dévouement

Sandrine LION,
Maire de Fontevraud l'Abbaye,



FONTEVRAUD L'ABBAYE



Rénovation et extension du cabinet médical

Revue du Projet de Rénovation et d'Extension du Cabinet Médical en 2023

L'année 2023 a été marquée par des développements significatifs dans le projet de rénovation et d'extension du cabinet médical, mettant en lumière les aspects administratifs complexes et les défis financiers auxquels la commission d'appel d'offres a dû faire face. Alors que d'importants progrès ont été réalisés dans la première phase administrative, des ajustements inattendus ont été nécessaires lors de la consultation des offres techniques.

La première phase du projet a été dédiée aux aspects administratifs essentiels, tels que la maîtrise d'œuvre, l'Avant-Projet Sommaire (APS), l'Avant-Projet Définitif (APD), et enfin, le lancement de l'appel d'offres. Malgré des efforts conséquents, la commission d'appel d'offres a été confrontée au fait que tous les lots techniques n'ont pas été pourvus à la fin de la première consultation, obligeant ainsi une relance pour garantir la couverture complète du projet.

Heureusement, la deuxième consultation a permis de pourvoir tous les lots techniques nécessaires à l'extension du cabinet médical. Cependant, un nouvel enjeu est apparu lors de cette phase : les variations tarifaires liées à l'inflation ont impacté la planification budgétaire, et le bâtiment existant n'a pas fait l'objet d'une nouvelle étude tarifaire. Malgré cette complexité, la commission a poursuivi le processus d'appel d'offres dans l'objectif de concrétiser l'extension du cabinet médical.

Cependant, la dernière proposition reçue pour l'extension dépasse l'enveloppe budgétaire initialement allouée à la rénovation et à l'extension du cabinet. Cette situation conduit la Commission Bâtiment à une réflexion plus approfondie sur la viabilité financière du projet dans son ensemble. Des ajustements pourraient être nécessaires pour assurer la viabilité financière du projet. La commission bâtiment reste déterminée à trouver des solutions adaptées pour le succès de cette entreprise.

Rénovation énergétique des Groupes scolaires et halte-garderie

Les chaufferies des écoles primaires et maternelles (au fioul), ainsi que de la halte-garderie (au gaz) ont largement dépassé les 20 ans. Les huisseries des écoles ont fait leurs temps. C'est la raison pour laquelle la commune avait fait réaliser un diagnostic énergétique en 2021. Le constat était sans surprise, il fallait changer les chaudières et refaire l'isolation des bâtiments. L'augmentation du coût des énergies rend ces travaux particulièrement urgents.

La programmation de la rénovation énergétique devait commencer par les huisseries des groupes scolaires. La commune ayant été classée en Aire de Valorisation Architecturale et Patrimoniale (AVAP), il a fallu que la commune prenne l'assistance d'un architecte expert, spécialiste des huisseries anciennes, pour faire le constat de l'état des huisseries. Le résultat du rapport était sans appel, l'ensemble des huisseries étaient à changer.

Le délai pris par cette expertise a décalé la programmation de la rénovation énergétique, cependant nous avons avancé dans l'étude pour les changements des

chaufferies. Le conseil municipal avait décidé de transférer la compétence « chauffage » au Syndicat Intercommunal d'Electricité du Maine-et-Loire (SIEML).

L'année 2023 a donc été consacré, par le SIEML, en l'élaboration des dossiers administratifs (choix d'une maîtrise d'œuvre, établissement de l'avant-projet sommaire (APS), établissement du dossier amiante et plomb, relevés de géomètre, établissement de l'avant-projet définitif (APD)). Tous ces dossiers ont été élaboré en concertation avec la commune. En fonction des éléments techniques et financiers, la commune a opté pour une chaufferie à granulé bois. La consultation des entreprises devrait se faire en début d'année 2024 pour un achèvement des travaux pour la rentrée scolaire 2024.

La programmation énergétique des bâtiments devrait se dérouler en phasant les opérations (école maternelle puis école primaire) en fonction de la capacité financière de la commune.



Mise en conformité de la halte-garderie maternelle

À la suite de l'augmentation du nombre d'enfants, les locaux de la halte-garderie n'avaient plus la capacité d'accueillir cette augmentation du nombre d'enfants. La commune a décidé d'implanter une nouvelle halte-garderie pour les plus petits venant de la maternelle, dans l'ancienne salle du restaurant scolaire. Après une visite des locaux, les agents de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) ont demandé un

certain nombre d'aménagements. Après avoir sollicité la Caisse d'Allocation Familiale (CAF), une aide a été attribuée à la commune. Les travaux ont commencé pendant les vacances d'automne pour se terminer aux vacances de Noël.

Réflexion sur les bâtiments communaux

Les nombreux bâtiments appartenant à la commune nécessitent des entretiens réguliers par suite de vétustés et pour certains de remise à niveau. À la vue de la faible capacité financière de la commune, il nous fallait optimiser le fonctionnement et cibler les investissements. Afin de nous aider dans cette tâche, le conseil municipal a délibéré pour confier cette mission au Conseil en Architecture, en Urbanisme et Environnement du département du Maine et Loire (CAUE) pour élaborer un schéma directeur de réaffectation des équipements publics.

Dans un premier temps, l'architecte du CAUE, en charge de ce dossier, a d'abord visité l'ensemble des bâtiments. Dans un deuxième temps le CAUE a rencontré toutes les

personnes utilisant les locaux. Un premier rapport a été présenté avant l'été, donnant les avantages et inconvénients des différents bâtiments et les besoins des utilisateurs. À la suite de l'étude, il s'est dégagé des priorités. La commune a décidé de fixer la priorité sur le restaurant scolaire et le rétablissement des activités du Foyer Yves Duteil. Le CAUE a retravaillé pour établir 4 scénarios pour la construction d'un restaurant scolaire avec différentes implantations. Le rapport final sera livré pour la fin de l'année, la mission du CAUE sera alors terminée. Pour l'année 2024, la commune devra se positionner pour la poursuite de l'étude et notamment sur la problématique du restaurant scolaire.

Contrat territorial en préparation

Cette année, la commune a sollicité le service environnement de la Communauté de communes Saumur Val de Loire (CCSVL) concernant notre rivière l'ARCEAU, l'agglomération ayant pris la compétence « rivière ».

Un premier rendez-vous a été pris avec un technicien du service environnement de la CCSVL et le responsable des services techniques de la commune afin d'optimiser l'entretien des rives de l'ARCEAU appartenant à la commune.

Un deuxième rendez-vous a eu lieu avec les membres de la commission Environnement – Bâtiment, un technicien de la CCSVL et des riverains pour évoquer leurs problèmes rencontrés pour la qualité de l'eau et l'entretien des rives. Une étude réalisée par l'agglomération a proposé certains aménagements pour optimiser la gestion de l'Arceau. Cette

étude a été proposée et retenue par l'Agglomération pour le prochain Contrat Territorial Eau (CTEau) de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (AELB).

Dans ce contrat territorial figure également une étude sur le périmètre de captage du forage du prieuré de la Madeleine alimentant en eau potable la commune Fontevraud l'Abbaye. Ce captage est un captage « Grenelle » dit prioritaire, car en effet, malgré l'environnement inerte des différents périmètres de protection du captage (champs et forêts), la qualité de l'eau n'arrive pas à s'améliorer. Une nouvelle étude est envisagée pour mieux connaître la nappe afin de mieux la protéger et de garantir une meilleure qualité de l'eau.

L'agence de l'Eau devrait délibérer courant mars 2024 pour confirmer son aide financière à cette étude.

L'ABC communal

La commune de Fontevraud l'Abbaye et de Montsoreau ont été retenues en juillet 2022 par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) pour la réalisation d'un atlas de la biodiversité communal (ABC).

Les objectifs étaient de trois ordres :

- Acquérir de la connaissance sur notre biodiversité
- Sensibiliser et mobiliser les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens
- Faciliter la prise en compte de la biodiversité dans les projets communaux

L'année 2023 a été consacrée à la réalisation de cet atlas :

- Des inventaires ont été réalisés avec la participation du public. Des appels à contributions ont été lancés vers les habitants (orchidées, chiroptère, hirondelles...).
- Des animations ont été réalisées sur les espèces exotiques, les herbes de mon village, les oiseaux et Cie, les abeilles et pollinisateurs, les 24h de la biodiversité, les araignées, la lecture de paysage, la faune aquatique de l'arceau, les libellules et demoiselles et les papillons de nuit, les champignons, le nettoyage de l'Arceau
- Des stands d'information sur les marchés des communes
- Des conférences à la maison du Parc à Montsoreau.
- Des formations/informations pour les élus et techniciens des communes sur la gestion différenciée (espaces végétalisés et milieux naturels aquatiques), aménagement et Biodiversité.

La fin de cet ABC se terminera en début de l'année prochaine avec le rendu des inventaires et de la cartographie, la hiérarchisation des zones à enjeux et les actions de mobilisation et la sensibilisation des citoyens.





Le Parc Loire-Anjou-Touraine se construit avec vous ! Donnez votre avis sur sa future charte



Du 20 décembre 2023 au 31 janvier 2024, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine lance une grande enquête publique portant sur la révision de sa charte. Ce document concrétise, pour les 15 ans à venir, le projet de protection et de développement durable du territoire. Habitants, élus, agriculteurs, professionnels... vous êtes tous concernés !

De nouveaux enjeux pour le territoire

Créé en 1996, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine fait partie des 58 PNR de France. Ces territoires ruraux habités sont reconnus pour la qualité de leurs patrimoines remarquables mais fragiles. Leur but : protéger et valoriser ces richesses en favorisant un développement économique et social, respectueux de tous. Un Parc naturel régional s'organise autour d'un projet concerté et partagé de développement durable : une charte. Elle définit pour 15 ans, les orientations de protection, de mise en valeur et de développement du territoire ainsi que mesures pour les mettre en œuvre.

Le Parc Loire-Anjou-Touraine s'est engagé dans la révision de sa charte. Fruit d'une large concertation citoyenne, ce nouveau projet s'est construit autour de 3 grands défis : renforcer la qualité des paysages et la biodiversité, s'engager dans la sobriété et la résilience, consolider les coopérations **pour garantir à tous les êtres vivants, une haute qualité de vie ligérienne.**

Tous concernés !

Bien que ce soit un contrat entre les communes, intercommunalités, Départements et Régions, la mise en œuvre de la charte mobilise tous les acteurs locaux. Chacun est concerné de près ou de loin par les actions du Parc. **Du 20 décembre 2023 à 10h, au 31 janvier 2024 à 17h, une enquête publique est ouverte pour permettre à tous de s'informer et de s'exprimer sur ce projet de charte.**

Participez à l'enquête publique

Où et comment déposer votre avis ?

- Pendant les permanences de la commission d'enquête
- Sur les registres papier disponibles dans chaque lieu d'enquête
- Sur le registre en ligne dédié : www.registre-dematerialise.fr/4980/
- Par courrier à M. le Président de la commission d'enquête Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine - Maison du Parc 15 avenue de la Loire 49730 Montsoreau
- Par mail : enquete-publique-4980@registre-dematerialise.fr



Registre dématérialisé

Consultez le dossier complet,
retrouvez tous les lieux d'enquête, les
dates des permanences et autres
informations en ligne.



Site du Parc Loire-Anjou-Touraine



COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES

La Commission des affaires scolaires composée de 6 membres a pour but de soutenir avec bienveillance les actions et les projets des écoles de Fontevraud. Elle a aussi l'objectif de s'occuper du bon fonctionnement de la cantine municipale et de réfléchir à des projets pouvant développer, améliorer la vie des enfants sur la commune.

Pour l'année 2023/2024, l'école maternelle de la Colline accueille 46 enfants répartis sur 2 classes animées par M^{me} Vintousky (la directrice de l'école) et M^{me} Fisson.

L'école élémentaire accueille 74 enfants répartis sur quatre classes sous la responsabilité de M^{me} Lemoine (directrice) / M^{me} Lafon pour les CP, M^{me} Bellier pour les CM1, M^{me} Besnier / M^{me} Marcandella pour les CE2 et CM2 et M^{me} Charrier / M^{me} Hunet pour les CE1.

Les projets des écoles :

Les enfants de l'école maternelle ont un projet de « découverte des Arts du Cirque ». Ce projet s'effectue en collaboration avec le Cirque Georget de Luynes. Tout d'abord, les enfants iront voir le spectacle du Cirque le 22 décembre. Ensuite, du 13 au 17 mai 2024, ils découvriront toutes les activités des arts du cirque. Et pour finir le vendredi 17 mai à 18h, sous le chapiteau du Cirque Georget à Luynes, ils réaliseront un spectacle pour leurs parents et pour toutes les personnes qui le souhaiteront.

Pour les enfants de l'école Primaire, en plus des différentes activités tout au long de l'année, un projet de séjour à Paris est prévu du 17 au 19 avril 2024 pour les CE2, les CM1 et les CM2. Un autre projet est à l'étude pour les CP et les CE1.

Défi-mobilité pour les enfants :

Les enfants des écoles pourront participer de nouveau à une action menée dans le cadre du « Défi-mobilité en Pays de la Loire » à la fin du mois d'avril. Cette action consiste à faire prendre conscience collectivement qu'il existe des solutions autre que la voiture pour les trajets domicile/école et école/domicile (à pied, à vélo, ou autre...).

Vie citoyenne et commémoration :

Les enfants des écoles de Fontevraud l'Abbaye ont une nouvelle fois répondu présents pour participer à la cérémonie commémorative samedi 11 novembre.

Les enfants présents sont venus déposer des fleurs devant le monument aux morts. Puis, devant toute l'assemblée une douzaine d'entre eux ont lu des lettres datant de la 1^{ère} Guerre Mondiale. Ces lettres étaient des correspondances de soldats originaires de Fontevraud écrivant à leurs familles.

Merci aux écoles et aux familles de cette belle participation qui contribue à faire vivre le devoir de mémoire.

Ecole élémentaire

Notre école est une école élémentaire qui accueille les élèves du CP au CM2.

Il y a 75 élèves répartis dans 4 classes :

- la classe de M^{me} Lemoine avec 15 CP
- la classe de M^{me} Charrier avec 18 CE1
- la classe de M^{me} Bellier avec 22 CM1
- la classe de M^{me} Besnier avec 11 CE2 et 9 CM2.

Dans notre école, nous faisons des projets : Kyrielle, vélo, échanges avec les aînés, ...

En début d'année, nous avons élu les délégués des élèves.

Ce sont les CM2 qui ont tenu seuls le bureau de vote, après avoir travaillé



sur le vocabulaire et l'organisation des élections en classe.

En octobre, les CE2-CM2 sont allés à l'Abbaye de Fontevraud.

Ils ont fait la rencontre de Halia. Elle leur a montré le potager dans lequel



ils ont mangé et récolté des plantes, des légumes et des fruits.

Les 2 agriculteurs qui s'occupent du potager s'appellent Nicolas et Thierry.

Ensuite, ils sont allés visiter le restaurant de l'Abbaye en compagnie de sa directrice, Capucine.

Puis, elle leur a présenté le chef cuisinier : Thibaut. Ils ont terminé par faire un quizz de ce que mangeaient les moniales et les moines au Moyen-Âge.



Nous avons aussi une chorale de la grande section au CM2.

Cette année scolaire, nous travaillons sur les jeux olympiques, car les JO 2024 auront lieu en France.

Nous chantons des chansons en

rapport avec Paris et le sport (Cathy Freeman, d'Oldelaf ; Les champs Elysées, de Joe Dassin, ...)

En arts visuels, nous avons fait des marque-pages de sportifs et les anneaux olympiques avec de la peinture.

Les CE1 vont découvrir des sports à Phryge, la mascotte des JO.

Du 17 au 19 avril 2024, les CE2-CM1-CM2 partiront en classe découverte à Paris pendant 3 jours.

Ils verront le Louvre, la Tour Eiffel, Notre Dame. Ils iront sur les Champs Elysées et feront du bateau mouche.

Ils vont beaucoup marcher mais ils vont aussi prendre le métro.

Ils ont hâte d'y aller !

Les CP et CE1, quant à eux, bénéficieront de sorties sportives tout au long de l'année.

Nous vous souhaitons une très bonne année.





AFFAIRES SOCIALES

CIMETIERE



La municipalité continue l'embellissement du cimetière. Cette année, comme l'an passé, en septembre, nous avons fait enlever 11 sépultures qui étaient échues ou dangereuses par les Pompes Funèbres de SAUMUR.

Jardin du Souvenir : des plaques vont être apposées sur la stèle à la charge des familles. Toutes les familles ont donné leur accord, nous attendons la dernière plaque.

La commission « affaires sociales » se réunira prochainement sur place pour faire le relevé des tombes qui seront enlevées en 2024.

Les employés communaux entretiennent le cimetière. Il est demandé aux visiteurs de ne pas arracher les roses trémières qui participent au fleurissement en été ; aux familles de venir retirer les fleurs fanées ainsi que les pots de fleurs en plastique (surtout quand il y a du vent) et de ne rien planter dans les allées, sinon ces plantations seront enlevées.

CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est composé de 13 membres, 7 personnes élues, 6 personnes non élues, Madame le Maire préside ce CCAS. Il se réunit 1 fois par trimestre au minimum. Cette année, le CCAS a participé à diverses actions :

Echange intergénérationnel entre les aînés de 70 ans et plus et les deux écoles.



Pour l'école maternelle

Le projet pédagogique portait sur les oiseaux (découverte dans leur environnement proche) en partenariat avec le Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine et la Ligue pour la protection des oiseaux Anjou (LPO Anjou) (Katia) (travail qui entre dans l'atlas de biodiversité mis en place par les Communes de Montsoreau et Fontevraud) pour faire participer les fontevristes pour les balades aux abords de l'école, construction d'un nichoir.

127 invitations ont été distribuées à plusieurs reprises aux aînés nés à partir de l'année 1953 par les membres du CCAS.

Quatre séances ont eu lieu autour de l'école maternelle (13h30 - 16 h

- 3 mars - 4 avril

- 13 juin (sur le thème des nids, une petite promenade a permis aux aînés et enfants de chercher de quoi fabriquer un nid, puis retour à l'école pour la construction de ce nid dans la salle de motricité) – goûter apporté par les aînés

- 30 juin restitution aux familles et création d'un nichoir par les enfants, parents et aînés dans une ambiance très conviviale.

Pour l'élémentaire

Le 9 juin, les 78 élèves sur 80 de l'école élémentaire ont participé avec les aînés et le CCAS à une randonnée de 5 km dans la colline, retour par le

Courty, Le Clos Saint Lazare, rue Saint Jean de l'Habit, avenue Rochechouart en compagnie des professeurs des écoles.

Au retour de cette randonnée, sous une chaleur écrasante, une boisson et un goûter nous attendaient à l'école.

Une dizaine d'aînés ont participé à chaque manifestation.

Enfants et aînés ont particulièrement apprécié ces moments d'échanges.

Ces actions seront reconduites en 2024, nous attendons la demande des directrices.

PLAN CANICULE

Les personnes âgées et à mobilité réduite sont invitées à s'inscrire gratuitement sur le registre communal du plan canicule

Chaque année un plan canicule est mis en place par la Préfecture et permet de recenser les personnes de plus de 65 ans, les personnes en situation de handicap vivant à leur domicile et/ou isolées et à faire tenir à jour tout au long de l'année un registre nominatif confidentiel.

Cette démarche est une démarche libre et volontaire, elle permet une intervention ciblée et rapide des services sociaux et sanitaires lorsque l'alerte canicule est déclenchée par le préfet.

L'inscription se fait en appelant la mairie au 02 41 51 71-21 ou par mail mairie@fontevraud-abbaye.fr

(Renseignements demandés nom, prénom, date de naissance, adresse, numéro de téléphone, situation, personnes à prévenir en cas d'urgence)

Jusqu'à présent, une seule fontevriste s'est inscrite sur ce registre.

COLIS DES AÎNÉS

Comme les années passées, nous avons offert, vers le 15 décembre, un colis confectionné par les membres du CCAS pour les 104 personnes de plus de 75 ans résidant chez elles y compris 4 personnes vivants dans les logements intermédiaires, se répartissant en :

- 20 couples
- 19 hommes
- 45 femmes
- Soit 84 colis



Ce colis comprend :

- 1 sachet de gâteaux faits par l'école maternelle et le cours préparatoire
- 1 saucisson (nature)
- 1 terrine (magret de canard fumé)
- 1 bouteille de vin
- 1 sachet de chocolat
- 1 sachet de pâtes de fruit
- Des mandarines
- Carte de vœux faite par les écoles élémentaires
- Pour les femmes : 1 fleur

7 personnes résident à la maison de retraite (6 à Fontevraud, et 1 à la mai-

son Cristal) , nous leur offrons des chocolats, des pâtes de fruits, gâteaux, une carte de vœux ainsi qu'une fleur pour les femmes.

Une petite nouveauté cette année, les enfants de la grande section de maternelle de l'école se sont joints aux membres du Centre Communal d'Action Sociale pour confectionner et distribuer une partie des colis (Grand Clos, rue Robert d'Arbrissel).

Remerciements aux enfants et aux membres des écoles (directrice et personnel).

BON DE SECOURS- AIDES

En 2023, nous avons accordé deux bons de secours et une aide

BOURSE

- **Permis**

Deux jeunes de 17 ans ont demandé

à bénéficier de la bourse permis de conduire mise en place par le CCAS suivant délibération du 22 octobre 2021.

Ces deux jeunes ont effectué leurs 70 heures au service technique - espaces verts de la commune au mois de juillet.

Ces jeunes ont beaucoup apprécié ce travail dans les espaces verts. L'un d'entre eux a changé son orientation scolaire pour continuer ses études dans les travaux paysagers. Il revient en stage à la mairie, à sa demande en début d'année pour perfectionner son apprentissage.

Le CCAS les remercie pour leur travail et leur gentillesse.

Un autre dossier « permis » est en cours d'instruction.



COMMISSION VOIRIE

État des Murs de Soutènement

Suite à une étude approfondie menée par le cabinet d'expertise géologique, nous avons reçu le rapport concernant les murs de soutènement de la voirie publique. Malheureusement, trois

ouvrages ont été identifiés comme endommagés, nécessitant des confortements ou des réparations substantielles. Nous sollicitons l'accompagnement du CEREMA et

d'autres institutions en ingénierie et en budget pour mener à bien ces rénovations. Les interventions seront planifiées en plusieurs étapes pour minimiser les perturbations.

Ralentisseurs

Suite aux constatations sur le ralentisseur du clos Pillé, celui-ci sera entièrement démonté et reconstruit conformément aux normes en vigueur. Un nouveau ralentisseur sera

également installé rue de l'Hermitage, avant l'entrée du bourg, pour garantir la sécurité des conducteurs, des cyclistes et des piétons. Le respect des normes est essentiel

pour la sécurité de tous, et nous remercions le département de son accompagnement dans ce processus.

Stationnement Avenue des Roches

L'avenue des Roches, en particulier avant le rond-point en sortant du village, souffre fréquemment du stationnement anarchique, entravant la circulation piétonne. En réponse,

une étude départementale de 2018 sera mise en œuvre au printemps 2024, testant des séparateurs de voie (blocs rouges et blancs) pour délimiter les emplacements de stationnement.

Ce test, s'il s'avère efficace, conduira à un aménagement concret pour résoudre cette problématique tout en préservant la sécurité et la fluidité de la circulation.

Éclairage Nocturne

Bien que l'éclairage nocturne reste programmé jusqu'à 22h pour réduire les coûts énergétiques, des réflexions sont en cours pour améliorer la

sécurité dans l'Allée Ste Catherine, particulièrement fréquentée le soir. La commission voirie envisage l'installation de balisage solaire pour

assurer une circulation piétonne sécurisée. C'est en effet l'endroit le plus sombre du village.

Espaces Verts

Les espaces verts font désormais l'objet d'une gestion raisonnée, privilégiant la biodiversité. Une intervention est prévue pour limiter

la pousse anarchique de surgenons provenant d'arbres et de buissons plantés sur l'espace public et envahissant l'espace privé. Nous

rappelons aux riverains que l'entretien des espaces verts sur le domaine public est partagé, contribuant ainsi à la préservation de notre cadre de vie.

Place Plantagenêts

Des désordres géologiques ont été constatés sur la Place Plantagenêts, nécessitant une analyse approfondie du sol. Les résultats indiquent

des anomalies dans les couches de matériaux, nécessitant des réparations sur l'intégralité de la place. Une procédure est en cours

pour comprendre ces anomalies, et la commission voirie planifie les étapes d'intervention avec attention.

Aires d'Accueil et de Stationnement

L'étude environnementale quatre saisons est achevée, indiquant qu'aucun enjeu majeur de biodiversité n'est présent. Les aménagements

prévus respecteront l'environnement, et le changement de zonage au PLUi est en cours de validation. Les terrains de l'impasse des Moulins sont

désormais propriétés communales, et le projet avance et pourra se concrétiser en 2024.

ZAC Perdrielles

Le projet d'aménagement de l'habitat rue des Perdrielles progresse malgré des adaptations nécessaires dues à la crise inflationniste. Les logements

prévus par Maine et Loire Habitat pourraient voir le jour entre 2024 et 2025. Les terrains des tranches 2 et 3 sont en cours de Déclaration d'Utilité

Publique, suivant les procédures en place.



COMMISSION FLEURISSEMENT CADRE DE VIE

Le printemps dernier, à l'occasion de l'arrivée à maturité des rosiers grimpants FONTEVRAUD LA ROSE, nous avons décoré les murs du parc Sainte Catherine avec 30 rosiers grimpants.

Une vente de ces rosiers à tarif réduit a été organisée au marché de Fontevraud. Devant le succès de cette proposition, nous allons renouveler l'opération en 2024 en proposant un assortiment des rosiers qui ornent le cœur du village ; nous avons eu de nombreuses demandes dans ce sens. Au mois de novembre, le Troc'Plantes a été

organisé en collaboration avec l'Abbaye de Fontevraud et a eu lieu dans les serres du jardin du Logis Bourbon. Les participants ont pu visiter le jardin et échanger avec les employés de l'Abbaye.

La Grainothèque de Turquant qui propose des échanges de graines de fleurs et légumes était présente. N'hésitez pas à venir nous voir pour vos prochains échanges.

Au printemps prochain, un parterre de bulbes de couleurs variées viendra égayer la bande de terrain qui sépare la contournante de la route de Beaulieu.





COMMISSION VIE CITOYENNE

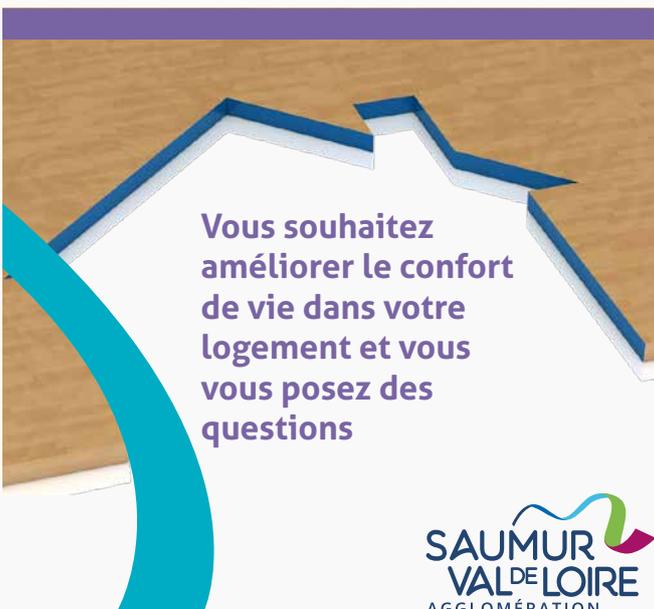
Un été à Fontevraud



Après une année 2023 riche en évènements vous permettant de sortir tout en restant dans le village et durant laquelle nous avons eu le plaisir de vous divertir, la Commission Vie Citoyenne travaille déjà à la préparation de la saison 2024, Fête de la musique, concerts, théâtre, marché nocturne etc.... devraient rythmer la belle saison et vous permettre de vous distraire à domicile !

Le programme des festivités sera diffusé par tous les moyens de communication dont dispose notre commune alors ... soyez à l'affût !





POURQUOI PAS DES AIDES POUR VOTRE LOGEMENT ?

- Quel chauffage pour mon logement ?
- Comment bien isoler mon pavillon ?
- Comment adapter mon logement pour y vivre plus longtemps ?
- Ai-je droit à des aides financières ?



Le Programme de « lutte contre la précarité énergétique et d'adaptation des logements à la perte d'autonomie » sur tout le territoire Saumur Val de Loire ainsi que les Opérations sur Fontevraud-l'Abbaye, Montreuil-Bellay, Vivy, Allonnes, Longué-Jumelles et Saumur peuvent peut-être répondre à vos questions.

Ces dispositifs mobilisent des aides de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) attribuées sous certaines conditions (revenus, logement de + de 15 ans, être propriétaire de son logement...).

En complément de ces subventions principales, la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire apporte également un soutien financier aux projets de travaux sous réserve d'éligibilité aux aides ANAH.



Pour tout complément d'information, le Pôle Habitat de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire répond à vos questions :

02 41 40 45 56

Habitat, pourquoi pas des aides ?



Ils ont rénové grâce à d'importantes aides, pourquoi pas vous ?

Afin de redynamiser le centre-bourg, la commune de Fontevraud-L'Abbaye et l'Agglomération de Saumur Val de Loire aident les propriétaires privés à améliorer leur logement. Zoom sur des projets :

- Pour adapter leur logement, Monsieur et Madame R. ont souhaité aménager une douche à l'italienne, poser une ventilation et installer des mains-courantes. Pour 7 600 € de travaux, ils bénéficient de 6 500 € de subventions soit 85 % du coût global.
- Une SCI a entièrement rénové thermiquement un logement en location : isolation des combles et murs, installation de nouveaux chauffages, d'un chauffe-eau, d'une ventilation et changement des menuiseries.

Celui-ci est passé de l'étiquette énergétique G à C. Pour 46 000€ de travaux, les propriétaires ont bénéficié d'avantages fiscaux ainsi que de 20 500€ d'aides soit 44% du coût global.

- Monsieur et Madame R. ont rénové entièrement leur logement qui est passé d'une étiquette énergétique G à D. Ils ont isolé les combles, rénové leur toiture, créé des ouvertures et changé des menuiseries, remplacé le chauffage et mis en sécurité leur escalier. Pour 60 000 € de travaux, ils bénéficient de 40 300 € de subventions soit 67 % du coût global.
- Le logement de Monsieur et Madame B. souffrait d'humidité. Ils ont bénéficié des conseils gratuits d'une architecte puis ont végétalisé les pieds de murs extérieurs grâce à l'appui de la commune.

Ces aides à la rénovation existent jusqu'en 2025. N'attendez plus, contactez Alter au 02 41 40 07 07 ou par mail à coeurdeville@anjouloireterritoire.fr

Vous n'habitez pas en centre-ville ? Des subventions existent sur tout le Département et pour tous les propriétaires. Contactez Alter qui vous orientera vers les aides adaptées à votre projet.



AVEC HISTOLOGE, SORTEZ DU MAL LOGEMENT !

www.histologe.beta.gouv.fr 🔍

VOTRE PLATEFORME GRATUITE POUR SIGNALER VOS
PROBLÈMES ET ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS LEUR RÉOLUTION.



A partir du 1^{er} janvier 2024, une nouvelle plateforme numérique pour signaler et traiter le mal logement en Maine et Loire.

Vous constatez des problèmes dans votre logement : des infiltrations d'eau, des moisissures, un manque de ventilation, des difficultés à chauffer, un risque électrique, des défauts d'équipement ou d'entretien, ... Vous en avez parlé à votre propriétaire mais ça ne change pas.

Vous pouvez signaler votre situation de mal logement au Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne grâce à la nouvelle plateforme [histologe.beta.gouv.fr](http://www.histologe.beta.gouv.fr).

HISTOLOGE est un service numérique, public et gratuit, facilement accessible depuis un ordinateur, un téléphone, une tablette. En quelques clics, vous expliquez les problèmes rencontrés, vous communiquez vos coordonnées, vous déposez des commentaires et des photos. Votre dossier sera ensuite transmis aux services compétents qui traiteront votre demande et engageront les actions nécessaires. Vous serez recontacté et vous recevrez régulièrement des informations sur l'avancement de votre dossier.

Comment ça marche ?

Vous allez pouvoir signaler votre problème de logement sur la plateforme numérique www.histologe.beta.gouv.fr. Cela vous prendra environ 20 minutes.

Comment signaler mon problème de logement ?

Pour déposer votre signalement, il faut remplir toutes les étapes du formulaire et répondre à des questions sur :

- L'état de votre logement
- L'adresse de votre logement
- Le logement en général (taille en m², nombre de personnes vivant dans le logement, etc.)

Pour répondre à toutes les questions, préparez :

- Des photos des dégâts dans votre logement
- Les coordonnées de votre propriétaire (nom, téléphone, email)
- Votre bail (si vous en avez un)
- Si vous êtes allocataire CAF ou MSA : votre numéro d'allocataire
- Si vous avez prévenu votre propriétaire : une copie de

la lettre envoyée à votre propriétaire pour lui expliquer votre problème de logement

Un signalement complet permet une meilleure prise en charge de votre dossier !

Dans quel cas déposer un signalement ?

Histologe permet de signaler les logements dégradés. Un logement est décent s'il remplit toutes les conditions suivantes :

- Il ne présente pas de risque pour votre sécurité
- Il ne met pas votre santé en danger
- Il contient des équipements essentiels (eau froide et eau chaude, chauffage, coin cuisine, etc.)
- Il est aéré correctement
- Il n'a pas d'infiltrations d'air

Si votre logement ne respecte pas un ou plusieurs critères ou si vous avez un doute, déposez votre signalement sur Histologe !

L'entretien courant du logement est de votre responsabilité. Veillez à garder votre logement propre et ne pas casser

ni abîmer les équipements. Contactez également votre assureur pour savoir si votre problème peut être pris en charge par l'assurance habitation.

Est-ce que je peux arrêter de payer mon loyer ?

Non. C'est très important ! Même si votre logement n'est pas décent, vous n'avez pas le droit d'arrêter de payer votre loyer ou une partie.

Si vous êtes allocataire, la CAF ou la MSA pourra par contre arrêter de verser l'allocation logement à votre propriétaire. De votre côté, vous devrez continuer de payer le résiduel de loyer quoiqu'il arrive !

Est-ce que ça va me permettre d'avoir un nouveau logement ?

Non. L'objectif est de (re)mettre votre logement aux normes. Ce n'est pas un service de relogement ou de demande de logement social.

Est-ce que je dois prévenir mon propriétaire ?

Ce n'est pas obligatoire pour déposer un signalement, mais c'est recommandé !

Il est recommandé de prévenir votre propriétaire, bailleur ou agence immobilière par écrit. Le meilleur moyen est d'envoyer une lettre recommandée. Cette lettre doit contenir une description des problèmes dans votre logement et doit informer votre propriétaire qu'il a 2 mois pour vous répondre et commencer les travaux.

Est-ce que mon propriétaire sera prévenu ?

Oui. Si votre logement n'est pas décent, le propriétaire est obligé de faire les travaux pour régler les problèmes. Il sera donc prévenu par les services compétents.

Que se passe-t-il une fois que j'ai déposé mon signalement ?

Une fois votre signalement déposé, voici les grandes étapes :

1. Vous recevrez un email de confirmation avec un lien vers une page pour suivre votre dossier.
2. Un agent valide votre signalement et le qualifie. Il l'oriente, grâce à la plateforme, vers un ou plusieurs services compétents pour intervenir dans votre situation.
3. Une visite sera programmée par le service compétent pour confirmer l'état de votre logement.

4. Suite à la visite, des mesures seront prises auprès de votre propriétaire pour améliorer votre logement, en fonction de la procédure la plus adaptée.

Gardez bien votre email de confirmation : il contient le lien vers votre page de suivi. Tout au long de la procédure, la page de suivi vous permettra de suivre l'avancement de votre dossier et de compléter vos informations.

Qui pourra voir mon signalement ?

Les services publics en charge de votre dossier auront accès aux informations.

En déposant un signalement sur Histologe, vous permettez aux acteurs publics compétents pour trouver une solution d'avoir accès à votre signalement.

Ces services sont variés : la mairie de votre commune, la Caisse d'Allocations Familiales, l'Agence Régionale de Santé, l'Agence Départementale d'Information Logement,...

Quelques témoignages

« Mon logement est plein de moisissures et mes vêtements ne sentent pas bon. J'ai honte d'inviter des amis et du coup j'ai tendance à m'isoler car je n'ai pas envie d'aller crier mon problème sur les toits. Avec Histologe, j'ai pu de chez moi sortir de l'ombre en quelques clics via mon téléphone portable. Je suis maintenant accompagné pour m'aider à résoudre ces problèmes. »

Mathieu F.

« 1 an et 11 mois que j'occupe un appartement sans chauffage malgré les promesses de mon propriétaire de résoudre ce problème. En déposant un signalement sur la plateforme Histologe et accompagnée par les bons acteurs, le propriétaire a finalement missionné un artisan pour m'installer les équipements de chauffage. Avec mon mari nous n'avons plus froid ! Merci »

Suzanne R.



Direction Départementale des Territoires



Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne de Maine-et-Loire

Qu'est-ce qu'une étiquette DPE ?

Le **Diagnostic de Performance Energétique (DPE)** est obligatoire depuis 2007 pour tous les logements mis en vente ou en location, qu'ils soient neufs ou anciens. Un Diagnostic de Performance Energétique délivre une étiquette DPE valable 10 ans. L'objectif étant de diviser par 4 la consommation d'énergie du parc résidentiel d'ici à 2050, il était nécessaire d'avoir une référence, un outil de comparaison entre les différents logements.

Ce diagnostic répond à plusieurs objectifs :

- **Inform**er le futur propriétaire ou locataire sur la consommation énergétique du logement, ainsi que sur ses émissions de gaz à effets de serre
- **Sensibiliser** le futur propriétaire ou locataire aux conséquences de sa consommation en énergie
- **Donner des conseils** pour maîtriser sa consommation, mais aussi donner des recommandations de travaux à réaliser pour augmenter sa performance énergétique.

Des aides financières peuvent aider dans leur réalisation (crédit d'impôt, éco-prêt à taux zéro...).

Quelles informations se trouvent sur un DPE ?

- **Informations générales sur le propriétaire et le logement**
- **Description des éléments énergétiques du logement** : équipements du logement, type d'énergie, la consommation énergétique annuelle en kWh et les émissions de gaz à effet de serre par m² et par an.
- **Pistes d'amélioration de la performance énergétique** du logement.

Il y figure donc la consommation d'énergie pour le chauffage, l'eau chaude sanitaire, la climatisation et la quantité de gaz à effet de serre émise. Une estimation chiffrée permet également de connaître ses frais d'énergie sur une année.

L'étiquette DPE place sur une échelle allant de A à G le logement étudié en fonction de ses consommations éner-

gétiques par m² et par an d'une part et de ses émissions de gaz à effet de serre par m² et par an d'autre part. L'étiquette énergétique sera la plus mauvaise des deux notes obtenues.

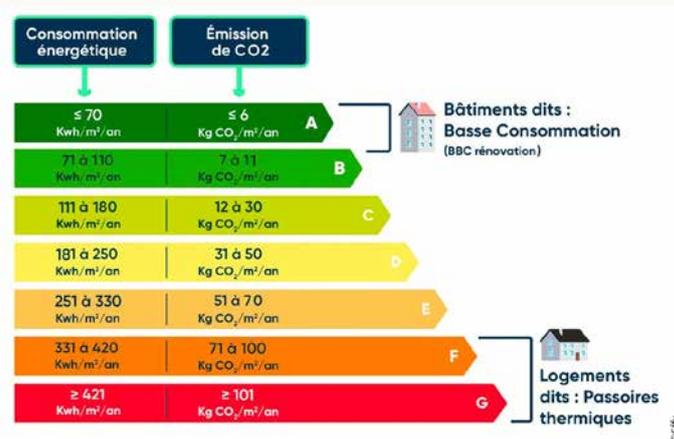
Quand réaliser un Diagnostic de Performance Energétique ?

Le DPE s'effectue lors de la vente, de la construction ou de la location d'un logement, elle sera réalisée par un diagnostiqueur indépendant et certifié par un organisme accrédité par le Cofrac (Comité français d'accréditation), ayant souscrit une assurance professionnelle.

Les équipes d'Alter sont là pour vous accompagner !

Alter et votre municipalité ou votre intercommunalité vous accompagnent dans le cadre de l'OPAH-Ru (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain) pour améliorer votre logement.

Un accompagnement gratuit vous est proposé pour définir le plan de travaux à réaliser ainsi que les montants de subventions possibles.



Plus de renseignements :

ALTER Agence de Saumur, 22 rue Dacier
02 41 40 07 07

coeurdeville@anjouloireterritoire.fr

TRIBUNE

Du côté de l'Opposition à Fontevraud l'abbaye

Nous vous proposons de commenter quelques points de l'activité municipale depuis le dernier bulletin qui date de juin dernier, à ce propos nous préférierions comme nous l'avons à maintes fois précisé, une communication plus rapprochée privilégiant une édition au format 4 pages mensuel voire bimensuel pour rester au contact permanent des fontevristes. Ce serait favoriser l'interactif, l'échange plutôt que le narratif rétrospectif aussi coloré soit-il. Autre avantage, un coût bien moindre qu'une édition papier glacé (3000€ annuel). Nous sommes bien sûr sensibles à la restitution du tissu associatif et d'infos complémentaires mais ces points devraient être détachés de la restitution de l'engagement et des enjeux municipaux. Ce format permettrait enfin de pouvoir renseigner du débat entre conseillers qui aujourd'hui ne transpire aucunement dans les procès-verbaux des conseils municipaux somme toute très aseptisés.

Ces quelques points donc, non exhaustifs, se tournent vers l'instauration par décret et arrêté de la possibilité de consulter pour chaque élu local un référent déontologue dédié, chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques.

Cette recherche par chacun d'entre nous de cette quête d'équité doit faire avancer chaque mairie dans sa charge première de l'intérêt général public. Cette mission de conseil vise à sensibiliser les élus et contribue à prévenir les risques auxquels ils s'exposent ou exposent leur collectivité.

La place des Blatiers, sujet sensible s'il en est depuis plusieurs années, débattue une fois de plus lors du dernier conseil du 14 novembre, connaît maintenant un statut définitif après étude d'un expert géomètre. Elle est définie comme place privée (cour commune), opposable devant un tribunal administratif. Le problème récurrent réside principalement dans l'occupation arbitraire des places de parking non compatible avec la définition d'une indivision de ladite place.

Nous trouvons que cet arrêté a maintenant le mérite, après tant de démarches faites par les différents acteurs, de fonder une base légale et légitime pour avancer tous ensemble. Le caractère privé n'interdit pas à la commune d'accompagner, s'ils le désirent, les habitants en jouant un rôle de médiation dans la résolution des problèmes comme l'installation d'un fonctionnement débattu et consenti par tous, comme l'a rappelé M^{me} le Maire lors du dernier conseil municipal. Nous l'encourageons vivement dans ce sens et elle nous trouvera à ses côtés pour dépasser les tensions de cette jolie place. Nous l'invitons aussi, avant la médiation, et au cours de la réunion d'information prévue par la mairie, à ce qu'un spécialiste du droit indépendant des 5 riverains explique ce que ce nouveau statut induit en termes de droits et devoirs pour chacun. Gageons que l'apaisement et le bon sens reprennent alors fondation dans la mémoire collective des fontevristes

Bienvenue à la nouvelle directrice de l'Ehpad Sylvie Marolleau Michel qui a pris ses fonctions à la suite du départ en retraite au 1er octobre de Christian Gager particulièrement engagé auprès des résidents, des familles et du personnel. Présents au conseil d'administration, nous serons très attentifs à la poursuite d'un travail en proximité avec les équipes et au soutien des professionnels dans la mission d'accompagnement de nos aînés.

Tatiana Saude, Stéphane Charrier conseillers municipaux.

Expression de la majorité élue du conseil municipal

Dans notre engagement envers la communauté de Fontevraud l'Abbaye, nous mettons la confiance et la transparence au cœur de nos actions. Les projets que nous lançons sont le résultat d'études approfondies, garantissant une gestion responsable des ressources publiques. La communication est un pilier essentiel, et nous nous efforçons de vous tenir informés via divers canaux pour favoriser un dialogue ouvert et constructif tout en vous permettant le recul nécessaire à l'analyse de ces informations.

La réalisation de projets nécessite du temps. La patience, dans cette période complexe, est une vertu précieuse d'autant qu'elle est mise à rude épreuve régulièrement. La conjoncture implique des réorientations soudaines comme des opportunités spontanées. Aussi, nous communiquons les orientations qui sont prises lorsque le chemin est sûr et bien balisé pour s'y engager, avec une prise de risques mesurée.

La prudence guide nos choix d'investissements, conscients des aléas financiers nationaux et internationaux mais aussi des objectifs environnementaux de 2030 et 2050 qui demandent de réduire nos consommations foncières, énergétiques, nos émissions de gaz... pour tendre vers une neutralité climatique permettant

un nouvel équilibre environnemental. En parallèle, nous nous engageons dans une approche pondérée pour donner une chance de réalisation à chacun des projets étudiés, contribuant ainsi à composer un avenir durable pour Fontevraud l'Abbaye.

Chaque projet est planifié avec précaution pour répondre aux besoins de la communauté.

Le projet d'extension du cabinet médical a été profondément révisé du fait de coûts trop élevés par rapport à l'enveloppe initiale. Nous cherchons d'autres alternatives, notamment en réflexion avec l'Ehpad Aliénor d'Aquitaine, tout en maintenant les séances de tests et vaccinations de la pharmacie et les consultations spécifiques (permanences de la PMI).

Le projet de cuisine centrale, projet intercommunal au sein de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire, illustre notre engagement en faveur de la maîtrise locale. En optant pour une gestion communale plutôt que privée de la fourniture des repas, nous assurons un approvisionnement des cantines scolaires, avec une gouvernance maîtrisée par les communes du territoire.

Concernant les bâtiments publics, les études proposent des scénarios qui tiennent compte des avis des usagers et des impératifs de transition énergé-

tique. Associations, équipes scolaires, équipes municipales... toutes ont participé à imaginer de futurs aménagements. Des scénarios ont été élaborés et présentent une vision pragmatique et économique de l'utilisation des lieux.

Nous restons vigilants sur l'économie locale, apportant notre soutien à des acteurs tels que l'épicerie dont l'avenir est quasi assuré, et nous continuerons à encourager et accompagner l'implantation de nouvelles entreprises ainsi que l'extension des laboratoires Brothier.

La requalification de l'Arceau, la définition du statut de la Place des Blatiers, après presque 200 ans d'atermolements, les aménagements de voirie, les aires d'accueil et de stationnement... sont des actions qui s'inscrivent dans le temps. Notre planification intègre une vision à long terme pour le développement de Fontevraud-l'Abbaye. Nous savons que notre village ne s'arrêtera pas en 2026 avec notre mandature et que nos actions d'aujourd'hui contribuent à l'avenir de notre collectivité.

Nous invitons chacun à participer activement à la vie de la commune, convaincus que le meilleur reste à venir pour Fontevraud l'Abbaye.

Le mot d'histoire : Un fabricant de boutons à Fontevraud



En 1860 Georges Péramic arrive à Fontevraud, originaire de Gironde, il est veuf accompagné de sa mère et de son fils Georges qui n'a que 4 ans. L'entreprise s'appelle Péramy et Compagnie. Il l'installe, comme cela se fait à l'époque, au sein de la prison centrale. Il a également une maison de vente à Paris, au 217 et 219 rue Saint Denis à l'angle de la rue de Réaumur. Le personnel de fabrication est constitué de prisonniers qui vont être formés et payés par lui. Souvent ce maigre salaire, versé tous les 15 jours, leur permet seulement de « cantiner », c'est-à-dire de se fournir en nourriture et en tabac. Les repas ne sont pas très riches. Les boutons fabriqués sont en coquillages provenant de la mer de Chine, du golfe persique, Djibouti de l'océan indien etc. Il y a dix étapes successives afin d'avoir un produit manufacturé et fini.

- Le triage des coquilles brutes par grandeur et qualité.
- Le découpage : 2 sortes de découpage, à l'eau et à sec. La matière de valeur (nacre, burgos de Polynésie, palourde, torque, Djibouti) est découpée à l'eau. La matière brute sélectionnée est remise par 25 kg aux découpeurs.
- Après découpe, les pièces passent au lavage puis sont soumises à un triage rapide.
- Le meulage est sommaire pour la matière ordinaire et soigné pour les matières de prix.
- Le triage automatique : classement en diverses catégories suivant les épaisseurs.
- Le tournage: la face plane des futurs boutons est façonnée. Les meules y tracent des filets, bourrelets ou cuvettes pour les plus épaisses.
- Le gravage: travail délicat et minutieux réservé à des boutons de prix.
- Le perçage: les pièces meulées, tournées et gravées passent ensuite au perçage. Dernière opération importante de la confection.
- La teinture : pour les matières de qualité inférieure.
- Le polissage : réalisé avec un mélange de stéarine, chaux et sciure de bois. Agités dans un mouvement rotatif de 24h à 48h, les boutons sont ainsi polis, les angles

arrondis. Ils ont acquis un aspect lisse et brillant.

- Les boutons sont lavés, séchés et passés au tamisage. Ils sont livrés aux trieurs qui les répartissent dans des boîtes. Il y a pour chaque grosseur, 10 catégories de qualité et 48 nuances.

Dans les années 20, des détenus qui ne peuvent rester debout vont coudre sur carton des séries de bouton (note du directeur de la prison : « travail qui devrait être effectué par des femmes. »)

L'usinage se fait à l'aide d'un tour à pédale jusqu'en 1926, à partir de 1905 une partie de l'énergie sera produite à l'aide une machine à vapeur.

Les effectifs de prisonniers évolueront, 1860 (82 prisonniers), 1868 :131, 1920 : 310 à ce moment 18000 pièces par mois sortiront de la prison, 1922 : 159, les trois ateliers représentent une superficie de plus de 2000 m2. En 1923 sur les 3 ateliers un sera supprimé, en 1932 il ne subsistera qu'un seul atelier, c'est le début du déclin de l'activité.

Sur le plan personnel, Claude Péramic va se marier en 1865 à 39 ans avec Eglantine Bridon 24 ans, fille d'un cafetier de Fontevraud, Thymotée Bridon. L'année suivante naîtra Gabriel son deuxième fils, il reprendra l'entreprise de

boutons de nacre au début du 20^{ème} siècle. Il est à noter que Claude signera tous les documents, à l'exception de celui de son mariage, du nom de Péramy, même en tant que maire. Il s'intéressera aux affaires de la commune, ainsi il est le commissaire enquêteur pour la future usine à gaz. Le 4, 5 et 6 septembre 1879 il est en mairie pour « recueillir les déclarations sur les avantages et inconvénients qu'il y aurait à établir une usine à gaz dans le terrain du Cellerage à proximité du cimetière ». Mais personne ne s'est présenté... Il fait construire la maison rue Robert d'Arbrissel où se situe aujourd'hui le restaurant la Licorne. Il devient conseiller municipal puis maire en 1888, élection au bénéfice de l'âge. Sa femme décèdera en 1908, lui en 1910, son fils Gabriel conservera au moins l'usine jusqu'en 1932 mais nous perdons sa trace là. Son autre fils Georges sera carrossier à Tours.

Lorsqu'en jardinant vous trouverez sur votre terrain des morceaux de coquillage (des torques), ayez une pensée pour la famille Péramy, fabricant de boutons de nacre à Fontevraud-l'Abbaye de 1860 à 1932...

Documents : Archives départementales de Maine-et-Loire N° 2Y2 11 - Archives Municipales

Le recensement



Cette année, Fontevraud l'Abbaye réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 janvier 2024

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

3 agents recenseurs seront chargés du recensement à Fontevraud l'Abbaye,



Arlette Debrou



Françoise Abgrall



Wenceslas Chevalier

M^{me} Arlette Debrou, M^{me} Françoise Abgrall et M. Wenceslas Chevalier

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le **nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le

nombre de pharmacies...

3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter : Meillerais Cécile au secrétariat de mairie.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr

Informations pratiques :

- 31 Rue Jean Gallart
49650 Allonnes - France
- 02 41 52 00 30
- mfs@allonnes-49.fr

Horaires d'ouverture

Sans rendez-vous

- **Lundi** : 08:30 - 12:30 / 13:30 - 17:30
- **Mardi** : 08:30 - 12:30 / 13:30 - 17:30
- **Mercredi** : 08:30 - 12:30 / 13:30 - 17:30
- **Jeudi** : 08:30 - 12:30 / 13:30 - 17:30
- **Vendredi** : 08:30 - 12:30 / 13:30 - 16:30
- **Samedi** : Fermé

Informations pratiques :

- 139 Rue d'Anjou
49260 Montreuil-Bellay - France
- 02 41 52 38 99
- montreuil-bellay@france-services.gouv.fr

Horaires d'ouverture

Sans rendez-vous

- **Lundi** : 09:00 - 12:00 / 13:30 - 17:30
- **Mardi** : 09:00 - 12:00 / 13:30 - 17:30
- **Mercredi** : 09:00 - 12:00 / 13:30 - 17:30
- **Jeudi** : 09:00 - 12:00 / 13:30 - 17:30
- **Vendredi** : 09:00 - 12:00 / 13:30 - 16:00
- **Samedi** : Fermé

Dans chaque France services, vous avez accès aux neuf partenaires nationaux : Allocations familiales, ANTS, Assurance retraite, Assurance Maladie, Finances publiques, La Poste, MSA, point-justice et Pôle emploi. Vous aurez une réponse adaptée à votre situation de vie en un lieu unique.



Les conseillers France services peuvent :

vous accompagner dans les principales démarches administratives quotidiennes, répondre à vos questions et vous aider dans les démarches en ligne

résoudre vos situations plus complexes

en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires



vous mettre à disposition et accompagner l'utilisation d'outils informatiques

(création d'une adresse email, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs)

PARTAGEZ VOS VACANCES - DEVENEZ FAMILLE DE VACANCES

Accueillez un enfant qui n'en a pas !



Pour participer au développement et à l'épanouissement d'un enfant qui n'a pas de vacances, pour contribuer à sa socialisation et promouvoir ses capacités, et pour favoriser son autonomie, accueillez cet été un enfant de 6 à 10 ans !

Nous accompagnerons votre démarche dans l'esprit qui nous anime : désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille. Pour partager la chaleur de votre foyer cet été, contactez-nous :

au 02 41 88 85 65 / mail : afvdev.490@secours-catholique.org
Secours Catholique, 15 rue de Brissac, 49000 Angers



REJOIGNEZ-NOUS !

Vous disposez d'un peu de temps libre,

Vous souhaitez vous rendre utile et participer à la construction d'un monde plus solidaire auprès de personnes en grande difficulté, vous recherchez pour cela une grande association reconnue d'utilité publique

- refusant toute discrimination quelle qu'elle soit,
- soucieuse du respect et de la dignité des personnes,
- complètement indépendante de toute obédience politique, religieuse ou philosophique...



**ALORS REJOIGNEZ LE SECOURS POPULAIRE ET AGISSONS ENSEMBLE PARCE QUE
« TOUT CE QUI EST HUMAIN EST NÔTRE »**

AIDEZ-NOUS A AIDER, Faites un don au SPF49 - 21b boulevard Daviers 49100 Angers

Permanence d'accueil et de solidarité : 44 route de Rouen - 49400 Saumur / saumur@spf49.org - 02 41 53 73 29



LES BIODÉCHETS EN 2024

La loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire (AGEC) du 10 janvier 2022 a permis d'accélérer la transition des modes de production et de consommation au quotidien. Sur le volet Déchets, elle instaure à partir du 1^{er} janvier 2024 l'obligation de tri à la source des « biodéchets » pour l'ensemble des producteurs. Ainsi, seront concernés par cette nouvelle réglementation : les ménages, les professionnels mais aussi les collectivités. Cette obligation incombe d'une part aux professionnels et d'autre part aux collectivités qui doivent trouver des solutions pour leurs usagers.

QUE NOMME-T-ON « BIODÉCHETS » ?

Le Code de l'Environnement les définit comme : « Les déchets non dangereux biodégradables de jardin et de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires ».

Il s'agit donc principalement des déchets de cuisine et de table issus de la consommation des ménages, des professionnels de la restauration et de tous les professionnels préparant et transformant des denrées alimentaires. Sont également concernés les déchets verts qui sont aujourd'hui récupérés au sein des déchèteries du territoire. Pour rappel, le brûlage des déchets verts est interdit et passible d'une amende pouvant atteindre 450€.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Si la priorité porte aujourd'hui sur la lutte contre le gaspillage alimentaire, il n'en reste pas moins qu'une partie des biodéchets ne peut être évitée. A ce jour, on estime que dans la poubelle « **ordures ménagères** » les biodéchets représentent 30% du total, alors qu'ils pourraient être valorisés en compostage ou en méthanisation.

C'est pourquoi, la **Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire**, via **Kyrielle** son opérateur pour la gestion des déchets ménagers, travaille depuis plusieurs années sur des solutions de valorisation des biodéchets, notamment au travers de la vente de composteurs individuels, la mise en place de composteurs partagés sur l'espace public, pour des entreprises ou des associations, mais aussi pour les solutions de gestion des déchets verts. Les élus sont d'ores et déjà mobilisés afin de proposer des solutions à tous les usagers du territoire.

TARIFS COMPOSTEURS

- 150L / Composteur en bois : 25,80 € TTC
- 300L / Composteur en bois : 28,50 € TTC
- 600L / Composteur en bois : 36 € TTC



L'Entreprise à But d'Emploi ASURE réalise des composteurs à base de planches de bois recyclées fournies par Kyrielle.

Elle permet d'assurer des emplois locaux pour réaliser les composteurs.

Pour tout renseignement sur le compostage et les biodéchets vous pouvez contacter Kyrielle par téléphone au **02.41.50.44.67** ou par mail à l'adresse accueil@agglopropre49.fr

DÉCHÈTERIES

Saumur (Le Clos Bonnet) - 60 rue du Tunnel

→ DU LUNDI AU SAMEDI
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

St-Lambert-des-Levées

(Bellevue) Route du Vieux Vivy

→ DU LUNDI AU SAMEDI
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

→ DIMANCHE de 9h30 à 12h

Montreuil-Bellay

(Champ de Liveau) Les Quints

→ LUNDI, MARDI, MERCREDI ET VENDREDI
de 13h30 à 17h30

→ JEUDI de 9h à 12h

→ SAMEDI de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Allonnes Rue St-Jean-des-Bois

→ LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI
de 9h à 12h

→ MARDI ET SAMEDI
de 13h30 à 17h30

Vernantes La Maladrie

→ LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI
de 13h30 à 17h30

→ SAMEDI de 9h à 12h

Longué-Jumelles

Z.I. La Métairie

→ DU LUNDI AU SAMEDI
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Gennes-Val-de-Loire

Z.A. des Sabotiers - Route de Doué

→ LUNDI ET VENDREDI de 13h30 à 17h30

→ MERCREDI ET SAMEDI
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Doué-en-Anjou

Z.I. La Saulaie - Rue des Fougerons

→ LUNDI, MARDI ET VENDREDI de 9h à 12h

→ JEUDI de 13h30 à 17h30

→ MERCREDI ET SAMEDI
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

BIODÉCHETS



DÉCHETS ALIMENTAIRES ou DÉCHETS VERTS il existe une kyrielle de solutions pour vos biodéchets !



En conformité avec la loi **Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire** qui entre en vigueur au 31 décembre 2023, Kyrielle offre la possibilité de vous équiper d'un **composteur**. Il est vendu avec son bio-seau ainsi qu'un guide d'utilisation → Pour le réserver, inscrivez-vous sur www.saumur-agglopropre.fr.

DÉCHETS ALIMENTAIRES

- 55 composteurs partagés libres d'accès sont installés sur le territoire. Découvrez leur localisation grâce à l'appli Kyrielle.
- Kyrielle apporte une aide financière pour l'achat de votre poulailler grâce à « Un toit pour ailes » !

DÉCHETS VERTS

- Un service de location de broyeur (pour un broyage de branches en autonomie ou accompagné d'un agent de Kyrielle), permettant de récupérer le broyat pour pailler ou enrichir vos sols.
- Les 8 déchèteries de Kyrielle sont à votre disposition pour vos dépôts de déchets verts.

Kyrielle /Saumur Agglopropreté
201 Boulevard Jean Moulin 49400 SAUMUR
02 41 50 44 67 / accueil@agglopropre49.fr





FONTEVRAUD L'ABBAYE

Collecte des déchets ménagers : calendrier 2024

Janvier					
Lundi	1	8	15	22	29
Mardi	2	9	16	23	30
Mercredi	3	10	17	24	31
Jeudi	4	11	18	25	
Vendredi	5	12	19	26	
Samedi	6	13	20	27	
Dimanche	7	14	21	28	

Février					
Lundi		5	12	19	26
Mardi		6	13	20	27
Mercredi		7	14	21	29
Jeudi	1	8	15	22	29
Vendredi	2	9	16	23	
Samedi	3	10	17	24	
Dimanche	4	11	18	25	

Mars					
Lundi		4	11	18	25
Mardi		5	12	19	26
Mercredi		6	13	20	27
Jeudi		7	14	21	28
Vendredi	1	8	15	22	29
Samedi	2	9	16	23	30
Dimanche	3	10	17	24	31

Avril					
Lundi	1	8	15	22	29
Mardi	2	9	16	23	30
Mercredi	3	10	17	24	
Jeudi	4	11	18	25	
Vendredi	5	12	19	26	
Samedi	6	13	20	27	
Dimanche	7	14	21	28	

Mai					
Lundi		6	13	20	27
Mardi		7	14	21	28
Mercredi	1	8	15	22	29
Jeudi	2	9	16	23	30
Vendredi	3	10	17	24	31
Samedi	4	11	18	25	
Dimanche	5	12	19	26	

Juin					
Lundi		3	10	17	24
Mardi		4	11	18	25
Mercredi		5	12	19	26
Jeudi		6	13	20	27
Vendredi		7	14	21	28
Samedi	1	8	15	22	29
Dimanche	2	9	16	23	30

Juillet					
Lundi	1	8	15	22	29
Mardi	2	9	16	23	30
Mercredi	3	10	17	24	31
Jeudi	4	11	18	25	
Vendredi	5	12	19	26	
Samedi	6	13	20	27	
Dimanche	7	14	21	28	

Août					
Lundi		5	12	19	26
Mardi		6	13	20	27
Mercredi		7	14	21	28
Jeudi	1	8	15	22	29
Vendredi	2	9	16	23	30
Samedi	3	10	17	24	31
Dimanche	4	11	18	25	

Septembre						
Lundi		2	9	16	23	30
Mardi		3	10	17	24	
Mercredi		4	11	18	25	
Jeudi		5	12	19	26	
Vendredi		6	13	20	27	
Samedi		7	14	21	28	
Dimanche	1	8	15	22	29	

Octobre					
Lundi		7	14	21	28
Mardi	1	8	15	22	29
Mercredi	2	9	16	23	30
Jeudi	3	10	17	24	31
Vendredi	4	11	18	25	
Samedi	5	12	19	26	
Dimanche	6	13	20	27	

Novembre					
Lundi		4	11	18	25
Mardi		5	12	19	26
Mercredi		6	13	20	27
Jeudi		7	14	21	28
Vendredi	1	8	15	22	29
Samedi	2	9	16	23	30
Dimanche	3	10	17	24	

Décembre						
Lundi		2	9	16	23	30
Mardi		3	10	17	24	31
Mercredi		4	11	18	25	
Jeudi		5	12	19	26	
Vendredi		6	13	20	27	
Samedi		7	14	21	28	
Dimanche	1	8	15	22	29	

Légende



Si le lundi est férié la collecte du mardi est décalée au mercredi

Bac marron :
Ordures ménagères

Bac jaune :
Emballages

Week-ends
et jours fériés

CONSIGNES DE TRI



RETROUVEZ LES DÉCHETS ACCEPTÉS ET REFUSÉS DANS L'APPLI KYRIELLE !

Emballages

...EN VRAC OU EN SACS OBLIGATOIREMENT TRANSPARENTS DANS VOTRE BAC



→ Emballages et briques en carton



→ Emballages en métal



→ Bouteilles et flacons en plastique



→ Films, sacs, pots et barquettes en plastique



Papiers



→ Journaux, magazines et publicités



→ Livres et cahiers



→ Courriers, feuilles et enveloppes



→ Annuaires et catalogues



Verre



→ Bocaux et pots



→ Bouteilles



Blodéchetts



→ Restes de repas, épluchures...



Ordures ménagères

...UNIQUEMENT EN SACS BIEN FERMÉS DANS VOTRE BAC



Le reste des déchets dont...



→ Déchets non recyclables



Gros cartons



→ Cartons pliés



IMPORTANT...

- Les ordures ménagères doivent être contenues dans des sacs bien fermés.
- Les emballages peuvent être jetés dans le bac ou le point d'apport volontaire en vrac ou dans un sac obligatoirement transparent. Un bac non conforme (contenu ou sac) peut être refusé.
- Les déchets et sacs placés en vrac à côté du bac ne sont pas collectés.
- Lavez votre bac régulièrement pour votre hygiène et celle des agents de collecte.
- Le papier se recycle dans les points d'apport volontaire.



POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Localisez facilement les points d'apport volontaire les plus proches de chez vous (mais aussi les déchèteries, bornes textiles, boîtes à livres...) sur notre site Internet ou sur l'appli Kyrielle.

www.saumur-aggloproprete.fr



LES ASSOCIATIONS

AAPPMA Candes-Saint-Martin



LES BROCHETONS CANDAIS

C'est une Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) dont le siège se situe à la mairie de Candes-Saint-Martin. Elle dépend de la fédération de pêche de l'Indre et Loire. Son président en est Maurice DURAND et son trésorier Patrice VERITE. L'AAPPMA compte près de 300 adhérents.

Elle dispose de trois dépositaires pour la vente des cartes de pêche : La P'tite Vienne à Candes-Saint-Martin, la boulangerie de Savigny-en-Véron et l'agence postale à St Germain sur Vienne. Il est possible également de prendre son permis directement sur le site www.cartedepeche.fr en précisant son adhésion à l'AAPPMA de Candes.

L'association a pour objet :

1. De détenir et de gérer des droits de pêche sur deux lots situés sur la Vienne en amont de la confluence de celle-ci et de la Loire sur une dizaine de kilomètres.
2. De participer activement à la protection et à la surveillance des milieux aquatiques et de leur patrimoine piscicole, par la lutte contre le braconnage, la lutte contre l'altération des milieux aquatiques et la pollution pour la sauvegarde la protection et la restauration de la biodiversité.
3. D'élaborer et de mettre en œuvre un plan de gestion piscicole prévoyant les mesures et interventions de surveillance, de protection, d'amélioration et

d'exploitation équilibrée des ressources piscicoles de ses droits de pêche.

4. De mettre en œuvre des actions de développement du loisir pêche,
5. D'effectuer, tous travaux et interventions de mise en valeur piscicole, tels : la constitution de réserves, l'aménagement de frayères, la récupération de poissons isolés par les crues, l'aménagement de parcours, l'élimination de plantes invasives et tout autre action jugée nécessaire.
6. De mener des actions d'information en matière : de protection des milieux aquatiques et du patrimoine piscicole, d'environnement, de développement durable et de biodiversité.

Elle dispose pour cela d'une part sur les cartes de pêche vendues par l'AAPPMA que la fédération de pêche lui reverse.

L'association informe ses adhérents de manière à leur permettre une participation active : réunion du bureau et du conseil d'administration régulières et d'une assemblée générale annuelle.

Les cartes 2024 sont accessibles dès le 15 décembre 2023.

Maurice DURAND : 06 68 64 52 62

Patrice VERITE : 06 84 20 09 81



LE METIER D'AIDE A DOMICILE : UN METIER D'AVENIR !

Aidez les uns, tout en donnant du travail aux autres ...

Professionnels de la petite enfance, technicien de l'intervention sociale et familiale, auxiliaire de vie sociale, employé à domicile, contribuent au bien-être des personnes à leur domicile.

Aide à domicile, un métier qui répond aux besoins de la population et qui permet à chacun de se sentir bien chez soi.

Garde d'enfants, ménage, repassage, accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap...

Des missions concrètes et des valeurs humaines

- Aider les familles, les actifs, les séniors ou encore des personnes en situation de handicap
- Respecter le choix de vie, l'environnement et les besoins de chaque personne aidée
- Réaliser l'entretien du linge et du domicile : ménage, repassage...
- Aider à la préparation des repas, à la toilette, à l'habillage...
- Accompagner lors des courses, des sorties et rendez-vous
- Garder les enfants, les aider dans leurs devoirs, partager des activités



je fais bénéficier de mon expérience dans l'aide ou le soin...

- ✓ Complément de retraite
- ✓ Temps choisi
- ✓ Planning adapté

REJOIGNEZ-NOUS !

Association ADMR Les Tuffeaux
 110 rue des Prés 49400 SAUMUR
 Tél. : 02.41.52.99.65
lestuffeaux@asso.fede49.admr.org
www.49.admr.org





ASSOCIATION
LOIRE ET COTEAU



L'association s'adresse au jeune public et aux habitants des communes de la Côte et environnantes.

LES P'TITES FRIPOUILLES

Accueil de Loisirs 3/9 ans

L'équipe d'animation propose des activités ludiques éducatives et de loisirs, pendant les vacances scolaires et les mercredis. Curiosité ; découverte ; écocitoyenneté ; vivre ensemble ; créativité ; échanges y *sont les maîtres-mots !*

LIEU : 2 Rue Saumuroise, à Souzay-Champigny

* Tous les mercredis en période scolaire

* Pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Un camp l'été pour les 6/9 ans

LA PASSERELLE

Accueil de Loisirs 9/11 ans

La Passerelle permet de faire le lien entre les secteurs enfance et jeunesse.

LIEUX :

Foyer Yves Duteil, à Fontevraud-l'Abbaye :

Les samedis en période scolaire : de 14h à 18h.

Local du Déclic à Montsoreau

Les mercredis en période scolaire : de 7h30 à 18h30.

Pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi : 7h30 à 18h30

Un camp l'été pour les 9/11 ans

LE DECLIC

Accueil de Loisirs 11/17 ans

Au sein d'un espace d'animation convivial, des activités manuelles, sportives ou culturelles sont proposées tout au long de l'année. Le but est d'accompagner les jeunes dans des projets collectifs et de favoriser l'esprit d'initiative. Des actions d'autofinancement sont réalisées et à consulter sur le site Internet de l'association, rubrique : « autofinancements »

LIEU : 27 Rue des Abbesses, à Montsoreau

Les mercredis en période scolaire

de 7h30 à 18h30

Les vendredis soir en période scolaire

de 17h30 à 22h

Un samedi par mois en période scolaire

de 14h à 18h

Pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi

de 7h30 à 18h30

Un camp l'été pour les 11/17 ans

POINT D'ACCUEIL NUMERIQUE

Un point d'accueil numérique est situé au foyer des jeunes du Déclic, 27 rue des Abbesses à Montsoreau. L'accès à un ordinateur et Internet sont gratuits pour tous, avec la possibilité d'être accompagné dans vos démarches informatiques.

Des permanences et des cours collectifs y sont organisés. Pour tout renseignement, consultez le site Internet ou contactez la direction.

Nouveauté : Samedis Famille, ouverts à tous !

Pour connaître le programme, suivez-nous sur Facebook (enfance-jeunesse Loire Coteau) ou consultez notre site Internet.



www.loire-et-coteau.fr

CONTACTS

Direction : Karelle Bertault

24, place des Diligences, 49730 MONTSOREAU

direction.loire.coteau@gmail.com Tél. 07 66 43 29 47

Enfance : Emilie COUSYN

afr.animationenfance@gmail.com Tél. 06 07 71 61 87

Jeunesse : Cathy BOSSARD

afr.animationjeunesse@gmail.com Tél. 06 64 12 94 47

Les activités enfance et jeunesse

sont des services financés par les familles et les communes de la Côte :

Fontevraud-l'Abbaye, Montsoreau, Parnay, Souzay-Champigny et Turquant, en partenariat avec :



L'association des Anciens Sapeurs-Pompiers du Saumurois



L'association des Anciens Sapeurs-Pompiers du Saumurois a été créée en 1998 et elle a pour but de regrouper les sapeurs-pompiers retraités de 14 centres de secours du Saumurois à savoir :

Chemellier, Doué en Anjou, Est-Anjou (Vernantes, Vernoil et Courléon), Fontevraud l'Abbaye, Gennes Val de Loire, Le Puy Notre Dame - Vaudelnay, Les Pins (Allonnes et Brain sur Allonnes), Les Rosiers sur Loire, Longué-Jumelles, Martigné-Briand, Montreuil-Bellay, Mouliherne, Nueil sur Layon et Saumur.

La 1^{ère} réunion a eu lieu en 1998 avec un rassemblement aux Rosiers sur Loire. Tous les ans, nous nous retrouvons afin de passer une journée ensemble.

Cette journée commence par un café offert par l'amicale du centre qui nous accueille suivi d'une visite le matin, d'une cérémonie vers 12 h et se terminant par un repas.

Cette année les anciens sapeurs-pompiers de Fontevraud l'Abbaye étaient chargés de l'organiser.

En février nous nous sommes retrouvés à Longué-Jumelles pour une après-midi détente et nous avons dégusté une très bonne galette.

Le bureau de l'association date de 2022, il est composé de six membres :

- Président Christian ODIU de Fontevraud l'Abbaye
- Vice-président Jean Paul GUIDOIN de Mouliherne
- Secrétaire Serge CUREAU des Rosiers sur Loire
- Secrétaire adjoint Patrick BONNEFON de Longué-Jumelles
- Trésorier Jean-Claude CIVRAIS du Puy Notre Dame
- Trésorier adjoint Moïse ODIU de Fontevraud l'Abbaye

Le siège est à l'adresse du président. 11 chemin des moulins à Fontevraud l'Abbaye.

L'association remercie la municipalité et les sapeurs-pompiers du centre de secours pour leur accueil et leur aide lors de notre dernier rassemblement

Le Président
Christian ODIU

Les pompiers recrutent



Le centre d'incendie et de secours situé sur le territoire de Fontevraud défend en 1^{er} appel les communes de Fontevraud-l'Abbaye, Montsoreau et Turquant. Composé actuellement de 21 agents dont 6 femmes, ceux-ci interviennent aussi en renfort sur les communes avoisinantes ainsi que dans les départements limitrophes.

Avec une moyenne de 170 à 180 sorties de secours sur les trois dernières années, les interventions sont variées avec une prédominance du Secours aux personnes (65%), viennent ensuite les Accidents de circulation, les Incendies et les Opérations diverses.

Doté de 5 véhicules récents (4 sont arrivés neufs au centre), et avec de récents travaux de réfection des locaux (vestiaires, sanitaires et foyer), le centre est prêt à accueillir toute personne intéressée à venir en aide à la population et l'environnement.

Conditions principales d'engagement :

- être âgé entre 16 et 60 ans
- ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation incompatible avec l'exercice de la fonction de pompier
- être vacciné : hépatite B, DTPolio, Covid 19
- être apte médicalement.

Avec la possibilité maintenant d'opter pour un engagement différencié qui n'oblige pas à faire tous les types d'interventions mais seulement le Secours à personnes si les candidats le souhaitent.

Plusieurs types de conventions existent aussi pour favoriser la disponibilité des pompiers (convention employeurs, retard à l'embauche, formation, garderie des enfants,)

Vous avez de la disponibilité en journée, en semaine, en week-end, vous êtes motivés et vous souhaitez vous engager au service de vos concitoyens, prenez contact avec le chef de centre, le Lieutenant Ludovic ODIU au **06 72 47 16 53** ou auprès de son adjointe, l'Adjudante-chef Sandra GRIGNY au **06 31 41 84 25**.

Les prochains dossiers de recrutement sont à déposer au début mars pour un recrutement effectif au 1^{er} juillet 2024. N'hésitez pas à venir nous rencontrer le vendredi soir au centre de secours, place du 8 mai à Fontevraud, à partir de 19h30.

Association Action Sport Santé Nutrition (ASSN)



Après une recherche intense menée durant l'été et restée sans succès, les « dieux du sport » ont croisé notre chemin ! C'est l'Association **ACTION SPORT SANTE NUTRITION** (<https://sportsantenutrition.fr>) de Chinon qui propose un cours de gymnastique adaptée animé par Emma.

Ce ne sont pas moins de seize participants qui se retrouvent le jeudi de 9h15 à 10h15 au Foyer Yves Duteil dans la bonne humeur !

Après un échauffement collectif, différentes pratiques sont proposées, le

matériel est fourni. Emma est attentive à chacun, quel que soit votre niveau ou vos pathologies, la pratique du sport est possible !

Notez ce rendez-vous dans vos agendas, le jeudi de 9h15 à 10h15 au Foyer Yves Duteil.

Nous étudions avec l'ASSN la possibilité d'ouvrir un deuxième cours à la rentrée 2024. Il s'agirait possiblement d'un cours de pilate en fin d'après-midi et donc accessible aux personnes qui travaillent.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à le faire savoir auprès du secrétariat de Mairie et nous ne manquerons pas de vous tenir informés.



L'association propose des séances de gym adaptée, le jeudi matin de 9h15 à 10h15, à la salle Yves Duteil à Fontevraud.

Qu'est-ce que la gym adaptée ? L'éducateur, diplômé en Activité Physique Adaptée, propose des exercices individuels, adaptés à chacun, en fonction des possibilités et des besoins des personnes.

Emma Siloret qui anime le cours de gym adaptée est titulaire de :

Licence STAPS option APAS (Activités physiques adaptée et santé)

C'est de l'individuel dans du collectif. Ces cours ne sont pas réservés exclusivement aux personnes ayant des pathologies. Ils sont ouverts à tous.

La 1^{ère} séance est gratuite. Vous pouvez intégrer les cours à tout moment dans l'année.

Renseignements et inscriptions :
Aurélie CHUIN 0666235678
www.sportsantenutrition.fr

La bibliothèque Robert d'Abrissel



La bibliothèque Robert d'Abrissel accueille petits et grands Place des Noyers (près du foyer Yves Duteil) les mercredi et samedi de 10h à midi et le jeudi de 16h à 18h. L'adhésion est gratuite pour tous les jeunes de moins de 26 ans et est 10€ par an pour les adultes.

Vous trouverez romans, romans policiers, documentaires ; bandes dessinées ; mangas et quelques périodiques. Pour les enfants, albums, romans jeunesse et premières lectures, bandes dessinées, documentaires,... à découvrir sur place ou à emprunter. Au cours de l'année 2023, la bibliothèque a organisé deux activités qui ont attiré un large public.

Une balade contée en juin avec Isabelle Lessent qui a fait découvrir notre village aux participants d'une autre façon en racontant des anecdotes liées à l'histoire de Fontevraud.

Et une représentation de kamishibai en octobre. Le kamishibai vient du Japon où les artistes se produisent dans les rues ou les jardins publics. Un artiste français ayant vécu de nombreuses années au Japon est venu avec son petit théâtre ambulant pour interpréter des petites pièces. Les enfants et les adultes ont fortement apprécié cette animation.





L'ECS Fontevraud-Montsoreau organise, comme chaque année sa randonnée qui a eu lieu le 3 septembre 2023 au départ de Fontevraud. Cette magnifique randonnée marche et VTT a accueilli 650 participants.

En 2024, la randonnée aura lieu le premier septembre au départ du foyer socio-culturel de Montsoreau.

Inscriptions à compter de 7h30.

Les adhérents de l'ECS Fontevraud-Montsoreau organisent avec les Cyclos de Saumur des sorties VTT chaque mercredi.

Fort de quarantaine d'adhérents, hommes et femmes, l'ECS propose à chaque sortie des parcours différents.

Denis ALIX président de l'ECS Fontevraud-Montsoreau
Renseignements 06 70 37 34 75 ou 06 61 76 07 50



Section FONTEVRAUD
pour tous les enfants à partir de 4 ans.

C'est avec un grand plaisir que nous débutons une nouvelle saison de judo. Notre sport est bien présent dans la vie associative et sportive de la commune de Fontevraud. Notre section compte cette saison une trentaine de jeunes adhérents qui participent de façon assidue aux entraînements dispensés **tous les vendredis à la salle des fêtes Yves Duteil.**

Le judo permet aux plus jeunes de pratiquer une activité sportive en collectivité, d'améliorer leur motricité et surtout d'apprendre à maîtriser son corps lors d'exercices d'opposition.

Par la suite, les plus grands affinent leur technique et améliorent leur pratique lors des combats avec leurs partenaires.

Le judo est un art martial japonais, il allie la pratique sportive des sports de combat avec un respect des règles de vie. Le judoka apprend tout au long de sa pratique le code moral (présenté ci-contre), élément indissociable dans l'enseignement de cette activité.

Les séances sont dispensées par un **éducateur sportif, diplômé d'état** toute l'année.
Il est ainsi possible de découvrir le judo à tout moment.

Renseignements : 06-14-51-35-61
Salle des fêtes Y. Duteil de Fontevraud.
4-7 ans : 17h15-18h15 et 8 ans et plus : 18h15-19h30



Ligériens de Cœur



Association à but non lucratif

C'est une Association loi 1901 laïque, sans but lucratif, ni religieux, ni syndical, reconnue d'intérêt général en juillet 2015. Elle est composée de bénévoles partageant la même ambition : offrir à toutes et à tous les moyens de développer l'économie sociale et solidaire par le partage d'expériences pour favoriser l'émergence de nouvelles activités et de nouveaux projets !!!

Aujourd'hui, l'association « Ligériens de Cœur » propose les activités suivantes :

- Accompagnement scolaire (Ecole de Fontevraud

l'Abbaye, les mardis de 16h30 à 17h30 et à Turquant, salle Michel Grégoire pour les primaires et à la Bibliothèque pour les collégiens, les mardis de 17h15 à 18h 30)

- Circul'livre (Marché de Montsoreau, le 1^{er} dimanche de chaque mois)
- Co-réparation (Parnay, chemin de Béniquet, le 3^{ème} samedi des mois pairs)
- Instants Musicaux dans des lieux Insolites (IMLI), (concerts et dégustations de produits locaux)
- Jardin partagé et Serre Solidaire (Turquant)
- Véhicule solidaire (aide bénévole au déplacement de





personnes ne pouvant se déplacer par elles-mêmes).

Elle travaille également au développement d'un projet de Tiers lieu dans lequel d'autres projets de l'association, mais pas que, pourront s'inscrire.

Tout un chacun (jeune, actif ou non, retraité) peut y apporter son savoir-faire et un peu de son temps pour développer et densifier le réseau d'une « économie de terrain » faite de relations de voisinage.

Les actions de la saison 2023

L'atelier « Co-REPARATION », dont le but est de vous aider à « ne pas gaspiller », à ne pas « jeter à la déchetterie » ce qui peut être réparé et utilisé, a ouvert « ses portes » les mois pairs du calendrier, le 3ème samedi matin, soit les mois de février, avril, juin, août, octobre, et décembre.

L'Association a organisé la **FÊTE DES SEMENCES** le 16 avril à Parnay et participé activement à la semaine de la **FÊTE DE LA NATURE** du mois de mai, ainsi qu'aux journées « Troc plantes » de Fontevraud.

Elle a aussi assuré l'organisation et l'animation, de trois soirées de concerts IMLI avec dégustation de fouées, à Montsoreau, à Parnay et à Fontevraud.

Par ailleurs, elle est présente chaque 1^{er} dimanche matin, sur le marché de Montsoreau, avec son « atelier » **CIRCUL'LVRE**, qui offre à qui le souhaite de prendre connaissance de tout ce qu'elle propose.

De plus, elle cultive un potager, le **JARDIN PARTAGE**, où tout un chacun peut apporter son savoir-faire et/ou son énergie.



Enfin, d'une part, elle veille à assurer un bon **ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE**, une fois par semaine, en sortie de classe, avec des bénévoles qui consacrent un peu de temps à aider vos enfants à effectuer leur travail scolaire; d'autre part, elle assure le **TRANSPORT SOLIDAIRE** de personnes ne pouvant se déplacer seules, et répondant aux critères requis.

Les actions de la saison 2024

En 2024, l'association Ligériens de Cœur vous propose de retrouver ses animations récurrentes telles que :

1. l'accompagnement scolaire, les mardis soirs à Fontevraud et à Turquant
2. l'atelier de co-réparation, le 3^{ème} samedi des mois pairs
3. le Circul'livre, le 1^{er} dimanche de chaque mois sur le marché de Montsoreau
4. le jardin partagé et la serre solidaire, tous les jeudis après-midi.

Le 1^{er} rendez-vous de l'année sera l'Assemblée Générale qui aura lieu le 27 janvier.

La prochaine saison des IMLI se déroulera à Turquant le 27 avril, à Candes Saint-Martin le 6 juillet et à Souzay-Champigny le 7 septembre.

Le programme définitif des concerts sera communiqué

dès la fin de la sélection des groupes.

Une nouveauté, l'association organise un Forum des associations le 14 septembre prochain.

Et aussi, les jardiniers bénévoles de l'association vous accueilleront du 22 mai au 26 mai pour la Fête de la nature au Jardin partagé à Turquant.

La Fête des semences librement reproductibles, organisée par l'association, est également au programme le 26 mai.

Alors surveillez bien les annonces qui paraîtront le moment venu dans la presse locale, sur les Intramuros de Fontevraud, Montsoreau et Souzay-Champigny et sur le site internet des Ligériens de Cœur pour prendre connaissance des détails de chaque événement.

L'association soufflera ses 10 bougies en 2024.

A l'occasion de ses 10 ans d'existence, l'association Ligériens de Cœur convie tous ses bénévoles, ceux qui sont à l'origine de l'association, des projets, des activités ou qui ont simplement participé à l'organisation des animations jusqu'à aujourd'hui, à partager avec nous leurs expériences, leurs anecdotes et leurs photos.

Vous pouvez communiquer vos témoignages à tout moment, lors des événements habituels de l'association tel le Circul'livre, à l'adresse postale de l'association ou à l'adresse mail communication@ligeriensdecœur.fr.

Vos contributions constitueront un petit livret que l'association souhaite publier à l'automne 2024.

Association Ligériens de Cœur
contact@ligeriensdecœur.fr

www.ligeriensdecœur.fr

www.facebook.com/ligeriensdecœur



Asso Loire Valley Voices



LVV
CHORALE LOIRE VALLEY VOICES
POP | ROCK | SOUL

Join our choir!

Chorale originale et joyeuse
Standards anglo-saxons et français
Débutants ou confirmés vous êtes les bienvenus !

Fontevraud l'Abbaye - Foyer Yves Duteil - 3 jeudis par mois
Contact 06 20 59 85 36 - lvv.chorale@gmail.com

Loisirs pour Fontevraud

Samedi 24 février : Concert « Pour appeler le Printemps » de LOIRE VALLEY VOICES et son invitée CHANT 'AUBANCE au Foyer Yves Duteil

Chorale pop-rock-soul qui visite les standards anglo-saxons et français, avec guitare-solo et ambiance « feel good » !

Répétitions 3 jeudis par mois au Foyer Yves Duteil de 18h15 à 20h : venez, come and sing with us !

Présidente : Sinh PERSIN

Vice-Président : Jean-Paul JOUBERT

Tél. 06 20 59 85 36

mail : lvv.chorale@gmail.com

Comme chaque année, nous avons repris nos activités au Foyer Yves Duteil salle Girard.

- Le mardi : de 14h30 à 17h (couture - patchwork)

- Le mercredi : de 14h30 à 17h (encadrement - dessin - peinture)

Les inscriptions se font sur place, n'hésitez pas à venir nous voir.

Ces activités sont encadrées par une responsable qui partage son savoir avec les autres.

Nous partageons de bons moments de détente et de convivialité.

Nous vous attendons pour passer de bons moments

Bureau :

Présidente : R. Derouineau

Trésorière : C. Baillargeau

Secrétaire : M.F Lhommedé

ASSOCIATION SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE FONTEVRAUD

F Vous êtes des passionnés d'histoire et de patrimoine !

Venez rejoindre l'association de Sauvegarde du Patrimoine de Fontevraud l' Abbaye. Moyennant le paiement d'une cotisation, vous pourrez participer aux différentes actions destinées à faire découvrir ou redécouvrir le patrimoine de notre commune.

2023 a débuté avec l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association le 18 janvier, suivie de l'élection du bureau de l'association :

- Présidente : Michelle Gallé
- Vice-Présidente : Joëlle Ernoul
- Secrétaire : Marie-Dominique Boucheteau
- Trésorière : Martine Boutin
- Trésorière-Adjointe : Yolande Mons

Puis le 11 juin, était organisé le traditionnel vide-grenier, place du 8 mai 1945.

Lors des Journées du Patrimoine, les 16 & 17 septembre derniers tout comme en 2022, les visiteurs ont pu découvrir ou redécouvrir la chapelle Notre Dame de Pitié.

A cette occasion, la commune de Fontevraud l'Abbaye, propriétaire des lieux, a été sollicitée afin de permettre la rénovation de la toile de fond, représentant la Jérusalem céleste.

Enfin, la 1^{ère} édition de notre marché d'automne, samedi 28 octobre. Initialement prévu place des Plantagenêts, il s'est finalement tenu sous l'auvent de l'église Saint Michel, en raison des conditions météo qui n'ont pas rebuté les visiteurs.





Dans les cartons, pour 2024, l'organisation d'une exposition d'objets fontevristes. Si vous souhaitez nous rejoindre, nous vous donnons rendez-vous lors de la prochaine Assemblée Générale, **le 24 janvier 2024 à 18h au Presbytère.**

Si vous détenez des photos ou des objets du passé, en lien avec l'Abbaye ou la commune de Fontevraud l'Abbaye que vous souhaitez partager, n'hésitez pas à nous contacter : patrimoinefontevraud@orange.fr



Tourisme et Culture



Tourisme et Culture a pour but d'animer le village par diverses manifestations.

Avec les Escapades, nous faisons revivre le passé de notre village de Fontevraud L'Abbaye à différentes époques. Les scénettes sont écrites et jouées dans les rues, par des fontevristes bénévoles



Cette année nous avons présenté 2 spectacles l'un en juillet : En attendant le tramway 1925 qui a eu lieu en bas de l'avenue Rochechouart, devant l'ancienne gare de tramway ; l'autre en août, qui racontait l'histoire de la maison Péramy en 1888, qui a eu lieu dans le jardin de la maison Péramy, qui est maintenant le restaurant La Licorne.



Ces représentations ont reçu un vif succès et ont attiré un public fidèle et toujours très nombreux avec bien sûr, le traditionnel « Escapevraud » l'apéritif d'avant séance.

En attendant la saison prochaine, vous êtes tous cordialement invités à l'assemblée générale de l'association :

**Mercredi 24 janvier à 20 h 30
au Foyer Yves Duteil, salle Girard.**

Venez nombreux. Nous évoquerons les projets 2024.

Si vous avez des documents sur l'histoire de Fontevraud (surtout la petite histoire) nous sommes preneurs, actes notariés, anecdotes diverses quel que soient les époques.

Contact : Jean-Luc Ranger, président ; 06 01 92 22 87.

Nous vous proposons un spectacle « Brother Kawa », mêlant musique et humour, pour petits et grands. Pour voir des extraits : www.ernestobarytoni.com.

Mardi 20 février au Foyer Yves Duteil

L'association remercie chaleureusement le public et les bénévoles qui s'impliquent dans nos manifestations.



Union Nationale des Combattants



L'association des anciens combattants de Fontevraud l'Abbaye est une section de l'Union Nationale des Combattants (UNC) du Maine et Loire.

Elle accueille aussi des adhérents de Montsoreau, de Turquant et de Varennes sur Loire. A la fin de cette année 2023, elle compte au total 29 membres.

La section de Fontevraud l'Abbaye a dû regretter la disparition en 2023 de deux de ses camarades, Lucien DELEUZE ancien de la seconde guerre mondiale et Jean GOUADON ancien de la guerre d'Indochine. C'est l'occasion de renouveler nos plus sincères condoléances à leurs épouses.

A ce jour seul dix anciens combattants sont encore issus de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie. Les autres sont des nouvelles générations de militaires, ceux ayant effectué des Opérations Extérieures (OPEX) et généralement détenteurs de la carte du combattant et quelques-uns que l'on nomme « Soldat de France » et ayant servi comme appelés ou engagés dans nos armées. Notre effectif d'adhérents est complété par quelques veuves d'anciens combattants.

Il est important que ces nouvelles générations de soldats se sentent concernés par le devoir de mémoire que nous devons à tous ces hommes, et ces femmes maintenant, qui ont servi la France. Nombre d'entre eux sont morts pour notre patrie et nous leur devons le respect et les honneurs. Nous avons justement l'honneur d'avoir un régiment, le 2ème Régiment de Dragons, sur le sol de notre commune, Il sert, dans sa spécialité unique au sein des armées françaises, à travers le monde et en opérations extérieures dans des conditions parfois difficiles. Aussi ses soldats, de tous grades, peuvent nous rejoindre et participer aux hommages que nous rendons au travers de quelques cérémonies. Sans eux nos associations s'éteindront et l'oubli viendra les remplacer.

Comme chaque année, la municipalité et notre association des anciens combattants se retrouvent lors de commémorations marquantes : le 8 mai, hommage aux morts pour la France lors de la seconde guerre mondiale, le 18 juin, appel du Général De Gaulle, le 14 juillet, fête nationale, le 11 novembre, hommage aux morts de la première guerre mondiale et de tous les conflits depuis et le 5 décembre, hommage aux morts pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie. Le président et notre porte drapeau honorent également d'autres cérémonies dans le saumurois et le département sur invitations.

Deux repas, autour du 8 mai et du 11 novembre, nous permettent de nous retrouver pour des moments de convivialité et d'échanges.

L'assemblée générale de notre section de l'UNC aura lieu le dimanche 14 janvier 2024 à 15h00 au Foyer Yves Duteil. Si vous vous sentez concernés, vous êtes les bienvenus (Un coup de fil ou un message pour m'en informer).

Le bureau actuel

- Président : Patrice VERITE
- Vice Président : Marcel LACROIX
- Secrétaire : Pierre CONDEMINÉ
- Secrétaire adjoint : Patrick DUVIC
- Trésorier : Thierry BLAZY
- Trésorier adjoint : à pourvoir
- Porte drapeau : André LEMASSON

Coordonnées

Tél. 06 84 20 09 81 (Patrice VERITE)
UNC - Section de Fontevraud l'Abbaye
Mairie - 1 place des Plantagenêts
49590 FONTEVRAUD L'ABBAYE
patrice_verite@orange.fr



L'EHPAD Aliénor d'Aquitaine s'engage dans le développement durable.

L'Ehpad Aliénor d'Aquitaine, installé sur la commune de Fontevraud-l'Abbaye, accueille 68 résidents. Il est géré par le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) de Saumur Sud, composé des communes d'Artannes-sur-Thouet, Bellevigne-les-Châteaux, Fontevraud-l'Abbaye, Montsoreau, Parnay, Rou-Marson, Souzay-Champigny, Turquant, Varrains et Verrie. Les personnes âgées accueillies ont un âge médian de 90 ans et présentent des polyopathologies. La grande majorité des résidents provient d'un rayon de 20 kms. L'effectif salarial est de 49 équivalents temps plein. En 2022, l'établissement a salarié 82 personnes.

En fin d'année 2022, l'EHPAD Aliénor d'Aquitaine s'engage dans plusieurs projets axés sur le développement durable.



Réduction des déchets



Efficacité et Transition Énergétique (ETE)



Décarbonation*



Mise en oeuvre des lois EGALim, Climat et Résilience et anti-gaspillage



Responsabilité Sociétale de l'Établissement

* Images Freepik (rawpixel.com)

Les agents de l'Ehpad Aliénor d'Aquitaine ont pu participer tout au long de l'année à des animations en lien avec le développement durable : ateliers sur le tri des déchets, réalisation d'une fresque du climat, calcul de leur empreinte carbone personnelle, participation au Digital Cleanup Day afin de les sensibiliser aux enjeux environnementaux.

Tout ça, mais pourquoi ?

- Améliorer la qualité de service et la qualité de vie au travail,
- Accroître la notoriété et la réputation de l'établissement,
- Fidéliser, motiver les collaborateurs, réduire les coûts RH,
- Fédérer les collaborateurs autour d'un projet commun.
- Répondre aux enjeux, aux problématiques sociales et environnementales auxquelles notre planète fait face,
- Répondre aux contraintes réglementaires et anticiper les contraintes à venir sur les conditions de travail, les relations avec les partenaires, la gestion des déchets...
- Réduire les coûts liés à l'activité de l'établissement,
- Augmenter la performance globale de l'établissement,



La cérémonie des vœux du Maire
aura lieu
le 16 janvier 2024 à 19H
au Foyer Yves Duteil.

Vous y êtes tous cordialement
conviés.



Mairie de FONTEVRAUD L'ABBAYE

1, place des Plantagenêts

Tél. 02 41 51 71 21

mairie@fontevraud-abbaye.fr

www.fontevraud-abbaye.fr

Ouvert les lundi, mardi jeudi et vendredi de 8h30 à 12h
et le mercredi de 8h30 à 12h et de 15h à 17h.



IntraMuros

Application mobile
d'information immédiate.
Téléchargement depuis

